

Politique relative au respect du processus de Kimberley

1. Objectif de la politique

La présente politique a pour objectif de réaffirmer l'engagement de l'entreprise GT Cadrans, à garantir que toutes ses activités liées au commerce du diamant respectent strictement les principes éthiques et les exigences du processus de Kimberley. Ce système international vise à empêcher la commercialisation des diamants de conflits, c'est-à-dire ceux utilisés pour financer des groupes armés dans des zones de guerre.

2. Engagements de l'entreprise GT Cadrans

Dans le cadre de ses responsabilités sociales et éthiques, elle s'engage à :

- Ne pas acheter, vendre ou commercer des diamants issus de zones de conflit, en conformité avec les résolutions des Nations Unies.
- Respecter les principes du processus de Kimberley et s'assurer que ses fournisseurs en font de même.
- Appliquer les recommandations du World Diamond Council relatives à l'autorégulation de l'industrie du diamant.
- Être transparente avec ses partenaires et clients.
- Sensibiliser les employés impliqués dans l'achat, la vente ou la gestion de diamants aux aspects éthiques du commerce de diamants.

3. Mise en œuvre des garanties

L'entreprise garantit que toutes les transactions commerciales impliquant des diamants sont accompagnées de la déclaration de garantie suivante :

« Les diamants faisant l'objet de la présente facturation/livraison ont été achetés ou acquis auprès de sources légitimes, n'étant pas impliqués dans le financement de conflits, conformément aux résolutions des Nations Unies et aux lois nationales correspondantes. Le vendeur garantit par la présente que ces diamants n'ont pas de lien avec un conflit et confirme le respect des directives du système de garanties System of Warranty du World Diamond Council : Les diamants ici facturés sont exclusivement d'origine naturelle et non traités, sur la base de connaissances personnelles et/ ou d'une garantie écrite fournies par le fournisseur de ces diamants ».

N° PO51B002

Auteur : M. BONNET

Date : 10/09/2025

Révision : 3.0

« D'autre part, sur la base de garanties écrites de nos fournisseurs, nous déclarons que les diamants liés à cette facture ne proviennent pas des régions Mbada ou Marange au Zimbabwe ».

Cette déclaration est systématiquement inscrite sur toutes les factures liées aux transactions de diamants.

4. Contrôle de la chaîne d'approvisionnement

L'entreprise GT Cadrans veille à :

- Collaborer uniquement avec des fournisseurs qui respectent pleinement le processus de Kimberley.
- Refuser toute marchandise en provenance de partenaires commerciaux ne fournissant pas la déclaration de garantie requise.
- Vérifier la conformité des fournisseurs à travers des audits internes ou externes, si nécessaire.

5. Notre responsabilité envers un commerce responsable

Par cette politique, l'entreprise GT Cadrans réaffirme son engagement à promouvoir un commerce du diamant éthique, transparent et responsable, en contribuant activement à la lutte contre les diamants de conflit.

Lonay, Suisse, le 10 septembre 2025

Mad. Nahid MIAN SHAH
Présidente et fondatrice



Politique relative au respect du processus de Kimberley

1. Objectif de la politique

La présente politique a pour objectif de réaffirmer l'engagement de l'entreprise Gemmes-Tech, à garantir que toutes ses activités liées au commerce du diamant respectent strictement les principes éthiques et les exigences du processus de Kimberley. Ce système international vise à empêcher la commercialisation des diamants de conflits, c'est-à-dire ceux utilisés pour financer des groupes armés dans des zones de guerre.

2. Engagements de l'entreprise Gemmes-Tech

Dans le cadre de ses responsabilités sociales et éthiques, elle s'engage à :

- Ne pas acheter, vendre ou commercer des diamants issus de zones de conflit, en conformité avec les résolutions des Nations Unies.
- Respecter les principes du processus de Kimberley et s'assurer que ses fournisseurs en font de même.
- Appliquer les recommandations du World Diamond Council relatives à l'autorégulation de l'industrie du diamant.
- Être transparente avec ses partenaires et clients.
- Sensibiliser les employés impliqués dans l'achat, la vente ou la gestion de diamants aux aspects éthiques du commerce de diamants.

3. Mise en œuvre des garanties

L'entreprise Gemmes-Tech garantit que toutes les transactions commerciales impliquant des diamants sont accompagnées de la déclaration de garantie suivante :

« Les diamants faisant l'objet de la présente facturation/livraison ont été achetés ou acquis auprès de sources légitimes, n'étant pas impliqués dans le financement de conflits, conformément aux résolutions des Nations Unies et aux lois nationales correspondantes. Le vendeur garantit par la présente que ces diamants n'ont pas de lien avec un conflit et confirme le respect des directives du système de garanties System of Warranty du World Diamond Council : Les diamants ici facturés sont exclusivement d'origine naturelle et non traités, sur la base de connaissances personnelles et/ ou d'une garantie écrite fournies par le fournisseur de ces diamants ».

N° PO51B002

Auteur : M. BONNET

Date : 20/08/2025

Révision : 2.0

« D'autre part, sur la base de garanties écrites de nos fournisseurs, nous déclarons que les diamants liés à cette facture ne proviennent pas des régions Mbada ou Marange au Zimbabwe ».

Cette déclaration est systématiquement inscrite sur toutes les factures liées aux transactions de diamants.

4. Contrôle de la chaîne d'approvisionnement

L'entreprise Gemmes-Tech veille à :

- Collaborer uniquement avec des fournisseurs qui respectent pleinement le processus de Kimberley.
- Refuser toute marchandise en provenance de partenaires commerciaux ne fournissant pas la déclaration de garantie requise.
- Vérifier la conformité des fournisseurs à travers des audits internes ou externes, si nécessaire.

5. Sa responsabilité envers un commerce responsable

Par cette politique, l'entreprise Gemmes-Tech réaffirme son engagement à promouvoir un commerce du diamant éthique, transparent et responsable, en contribuant activement à la lutte contre les diamants de conflit.

Lonay, Suisse, le 20 août 2025

Mad. Nahid MIAN SHAH
Présidente et fondatrice

